Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_118-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	26	29
Vote		
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0		
Date de la convocation		
22 septembre 2026		
N° de la délibération		
2026-118		

L'an 2026, le 28 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 22 septembre 2026.

Présents (26) : **M.** Christian TROADEC, Maire,

Mmes : Isabelle AUFFRET, Anne-Marie KERDRAON, Hélène GUILLEMOT, Alexandra FRAYSSE, Isabelle LE LÉON, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Émilie LUQUEL, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS, Fabienne RICHARD, Valérie LUCAS

et MM : Paul BOUSSARD, , Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Patrice LE DU, Yann MANAC'H, Jean-Yves NICOLAS, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absents ayant donné procuration (3) : Daniel COTTEN à Hervé PHILIPPE, Catherine BOULANGER à Marie HERVÉ, Alan LE BUREL à Alexandra FRAYSSE

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Isabelle LE LEON

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 5 octobre 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 5 octobre 2026

Demande de classement au titre des monuments historiques de la maison dite « Maison Thomas » au n°3 Rue Félix Faure

Rapporteur : Isabelle LE LEON

La protection d'un bâtiment au titre des Monuments Historiques est attribuée par l'autorité administrative. Elle se compose de 2 niveaux, l'inscription et le classement au titre des Monuments Historiques, selon que l'intérêt de l'immeuble soit jugé respectivement suffisant ou public du point de vue de l'histoire ou de l'art. L'inventaire et le classement permettent de faire bénéficier à l'immeuble de la protection juridique prévue au code du patrimoine ainsi que d'aides financières pour des travaux de restauration, aides plus élevées si le classement est obtenu.

La maison dite « Maison Thomas », du nom de la dernière propriétaire, est bâtie en plein cœur de la ville de Carhaix-Plouguer.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_118-DE

Située au n°3 de la rue Félix Faure, artère principale de la ville, la maison Thomas est adossée à un immeuble du XVIe siècle, la maison du Sénéchal, dont ses deux façades Sud et Ouest sont classées aux monuments historiques (arrêtés des 28/04/1922 et 125/07/1976). Ces deux bâtisses appartiennent aujourd'hui à la ville de Carhaix-Plouguer qui a entrepris de les restaurer dans le cadre de la création d'un site de visite dédié à l'habitat populaire en Centre-Bretagne au Moyen-Âge et à la Renaissance. Un programme de travaux visant à restaurer les deux façades classées de la maison du Sénéchal s'est d'ailleurs achevé début 2023.

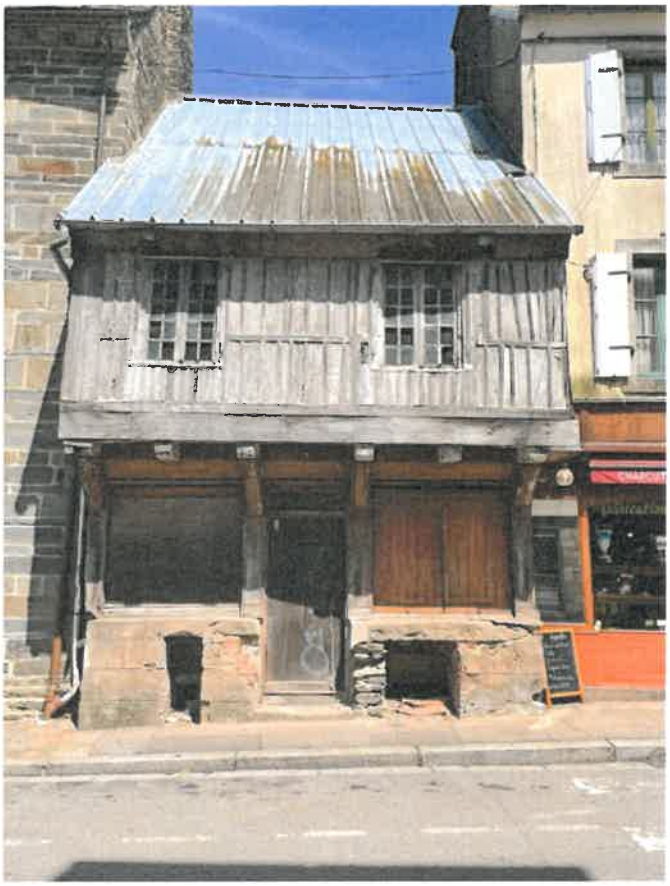
La maison Thomas a fait l'objet d'une étude dendrochronologique des bois de sa charpente. Elle permet de dater l'abatage du bois entre 1442 et 1461, et sa construction rapidement après. L'étude historique et stylistique confirme l'attribution de cette maison au Moyen-Âge, ce qui en fait donc la maison la plus ancienne de Carhaix encore complète et l'une des plus antiques du Département.

La protection au titre des Monuments historiques et la restauration de cette bâtisse chargée d'histoire a donc également tout son intérêt.

Le dossier a été présenté à la commission d'urbanisme du 15/09/2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuvent la demande de classement de la maison Thomas au titre des monuments historiques (intérieur et extérieur)**
- **Autorisent M. Le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des procédures administratives nécessaires**



Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_118-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 28 septembre 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER
- 2926 -

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_118-DE